



Problèmes de sav sur ouvertures pvc

Par **vicktor**, le **31/07/2008** à **11:56**

Bonjour .
r
J'ai un problème avec mon fournisseur d'ouvertures PVC depuis le mois de novembre 2007.
r
A cette date, ils nous ont posé des volets roulants électriques. Peu de temps après un dysfonctionnement s'est vu. Nous avons aussitôt avisé l'agence locale qui a effectué la pose. Sans réponse. Nous avons de plus quelques soucis concernant un porte de garage qui n'a jamais été posée et dont l'acompte nous a été remboursé prétextant une incapacité à la poser..
r
A ce jour, le siège est avisé de nos soucis concernant les volets et la porte. Plusieurs courriers, la plupart en R/AR, sont restés sans réponse.
r
Lors d'un coup de téléphone, le siège nous a avoué à demi-mot l'incompétence de l'agence locale concernant la maintenance des volets et nous ont donc avisés qu'ils enverraient directement une équipe de siège pour effectuer la réparation.
r
Cela fait plusieurs mois que nous attendons en vain leur intervention.
r
Actuellement, et ce après plusieurs courrier de mise en demeure, quels sont les recours légaux auxquels je peux faire appel afin de régler mon problème ?
r
En vous remerciant d'avance.
r
Je tiens à préciser qu'il s'agit d'une grande marque d'ouverture PVC.